

## Article L6325-6 du Code du travail

Date de mise à jour : 17 Avril 2023

### Notre analyse

Si elles ne sont pas incompatibles avec les exigences de la formation le titulaire d'un contrat de professionnalisation bénéficie de l'ensemble des dispositions applicables aux salariés de l'entreprise dans laquelle il effectue la formation.

## Article L6325-6 du Code du travail

Le titulaire d'un contrat de professionnalisation bénéficie de l'ensemble des dispositions applicables aux autres salariés de l'entreprise dans la mesure où elles ne sont pas incompatibles avec les exigences de la formation.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Contrat de  
professionnalisation

Cliquez ici pour accéder à cet outil